



La Direction vous souhaite une bonne santé pour cette nouvelle année...

Et s'attache à vous y aider !



Pour 2019, « Madame La Directrice » a décidé arbitrairement de s'attaquer aux arrêts maladie.

Comment ?

Tout simplement en convoquant chaque agent pour "prendre de ses nouvelles !"

La posologie préconisée par « Madame » La Directrice est :

- ✓ 2 arrêts : ré-accueil informel par l'agent de maîtrise
- ✓ 3 arrêts : ré-accueil formalisé sur document par l'agent de maîtrise
- ✓ 5 arrêts : ré-accueil par le responsable du groupe opérationnel
- ✓ 7 arrêts : ré-accueil par le responsable du pôle MO + RH
- ✓ 8 arrêts : ré-accueil par la Doctoresse... oups ! La Directrice d'unité

On se demande qu'elle est son intention, et nous doutons fortement de l'efficacité de ces mesures.

Par contre, c'est clairement discriminatoire...

et dites-nous « Madame » la directrice on parle de quoi pendant ces entretiens ?

Le secret médical vous connaissez ? Le code du travail oui et ce sujet est très bien cadré.

Le **SAT-RATP** veillera au respect des règles et accompagnera tous les agents devant les juridictions compétentes en cas de discriminations avérées.

Pour rappel, médecin c'est 7 années d'études au minimum après le bac !  
Si un médecin décide d'arrêter un agent c'est qu'il souffre d'une pathologie.  
S'attaquer aux arrêts ne facilite pas la guérison aux agents souffrants d'une maladie.

Soyons sérieux « *Madame* » la directrice ! Commençons par améliorer les conditions de travail au quotidien afin de favoriser le présentéisme.

Pas besoin de faire de longues études pour savoir qu'un vrai dialogue, une écoute et un travail avec les agents et non contre eux, permettrait d'apporter de vraies améliorations organisationnelles.

Une transparence et une réévaluation conséquente de la prime efficacité collective pour tous, aurait un impact évident sur la motivation de chacun.

Votre engagement sur le respect des textes (protocoles, instructions générales...) sans interprétation de votre part, contribuerait également à une amélioration du dialogue social.

**Nous souhaitons travailler dans de bonnes conditions afin que perdure notre métier et atteindre les objectifs de l'unité.**

**Nous vous rappelons que nous sommes des professionnels engagés !**

Et vous collègues, qu'en pensez-vous ?

Vous préférez qu'on vous impose des mesures ? ou qu'on vous consulte ?

Car là est la question : Que veut « *Madame* » La directrice ?

**Et vous Madame, Comment nous considérez-vous ?**

**Nous attendons vos réponses sur ces sujets qui sont importants pour chacun d'entre nous.**

**Le SAT-RATP est l'allié incontournable de chaque salarié**